

BULLETIN D'INFORMATION DU CLUSTER PROTECTION SOUS NATIONAL HAUTS-BASSINS – CASCADES – SUD-OUEST 1^{ER} JANVIER – 31 MARS 2025

Le présent bulletin d'information donne un aperçu des activités mises en œuvre au cours du premier trimestre de l'année 2025 tout en faisant ressortir les tendances clés dans le cadre du suivi de l'environnement général de protection dans les trois régions couvertes à savoir les régions des Cascades, du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins.



CHIFFRES CLÉS

→ 86 160

PDI dans la région des Hauts-Bassins

au 31 mars 2023

* Source : Direction régionale en charge de l'action humanitaire du Grand-Ouest

→ 27 485

PDI dans la région des Cascades

au 31 mars 2023

→ 96 204

PDI dans la région du Sud-Ouest

au 31 mars 2023

→ 4 552

Réfugiés et Demandeurs d'asile

au 31 mars 2025

* Source : proGres à travers l'enregistrement conjoint avec la CONAREF

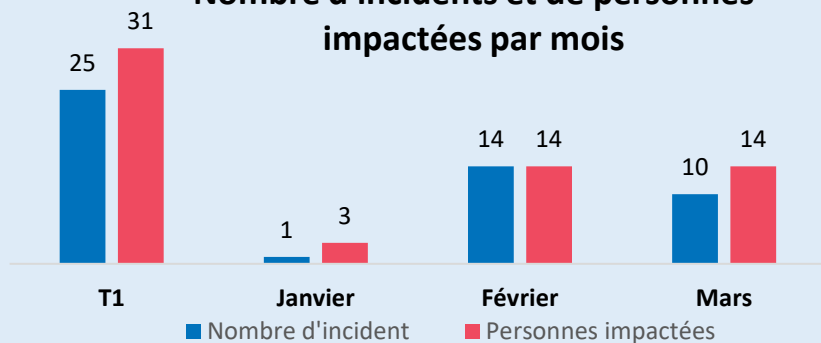
11

Partenaires



CHIFFRES SUR LES TENDANCES DE PROTECTION

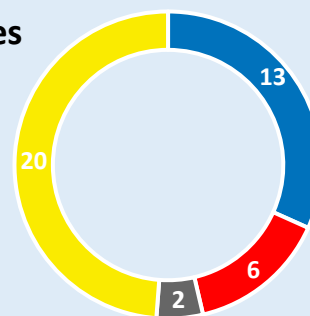
Nombre d'incidents et de personnes impactées par mois



* Source : P21 - Incidents de protection

Catégorie des personnes impactées

■ Femmes
■ Filles
■ Garçon
■ Hommes



Mise à jour de l'environnement de protection au cours du premier trimestre

Le premier trimestre de l'année 2025 a été marqué par une situation sécuritaire relativement volatile avec quelques incidents de protection documentés dans les trois régions couvertes par le bureau de Bobo à savoir les régions des cascades, du Sud Ouet et des Hauts-Bassins.

Les principales atteintes au droit, au cours du premier trimestre sont essentiellement des cas de Violences basée sur le genre, les cas d'atteinte au droit à la vie y compris des morts par EEI et les cas d'atteintes au droit à la propriété.

La repartition de ces différentes atteintes présente les tendances ci dessous :

- ⇒ 46,34% de cas de VBG repartis comme suit : (14,63% de Déni d'accès aux ressources, opportunités et services ; 12,20% de Violence psychologique et émotionnelle ; 12,20% d'Aggression physique ; 4,88% d'Aggression sexuelle et 2,44% de Viol) ;
- ⇒ 26,83% de cas d'atteinte au droit à la vie avec 11 personnes directement impactées;
- ⇒ 26,83 % de cas d'atteinte au droit à la propriété (17,07% Destruction de bien immobilier, infrastructures public et privé ; 9,76% de Pillage) ;

L'utilisation des Engins Explosifs Improvisés est depuis un certain temps la nouvel mode opératoire d'attaques contre les populations civiles dans certaines localités des régions des cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest. En effet, durant ces trois mois, 17 incidents de protection ont été rapportés.

La majorité des incidents (11/17) ont concernés l'utilisation des EEI dirigée sans aucune distinction contre les populations civiles alors que ces dernières sont dans une période de récolte des noix de cajou et la réalisation des travaux préparatoires en vue de la nouvelle saison des pluies.

Les incidents ainsi rapportés ont occasionné plusieurs violations des droits humains dont les cas d'atteintes aux droits à la vie, les restrictions des mouvements de populations, la psychose générale au sein des populations...

C'est dans ce contexte que plusieurs activités ont été organisées dans les trois régions en vue d'apporter une réponse de qualité au besoin humanitaires des populations vulnérables.

En plus de ces tendances de protection, le présent bulletin fait un recapitulatif des principales activités organisées au cours du premier trimestre de l'année 2025 dans les régions des Cascades, Sud-Ouest et Hauts-Bassins.



ORGANISATION DES RENCONTRES DE COORDINATION

a- Rencontre du cluster protection sous National

Au cours de la période sous rapport des rencontres de coordination ont été tenues dans les trois régions des cascades, du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins.



Dans la région des hauts- bassins la première rencontre de coordination a été organisée le 12 février dans la salle de rencontre du bureau commun des Nations Unies. La rencontre a connu la participation des organisations suivantes : CIAUD, Association DEN KANU, Association FELEN, CREDO, VSF, HCDH, CNDH, DEDI, HCR, Direction régionale des Droits Humains, ONF, MSF-Espagne, Action contre la Faim, UNFPA, Association TIE.

La rencontre a été l'occasion de discuter sur les points suivants : échanges sur la situation humanitaire des régions couvertes et des tendances de protection du mois de janvier 2025; présentation de la tendance de protection au cours de l'année 2024; formation sur la matrice 5 W. Il a été relevé une amélioration significative de l'environnement sécuritaire avec peu d'incidents de protection. Nonobstant cette amélioration, il faut toutefois noter quelques postes d'insécurité notamment la multiplication des incidents EEI dans les communes de Djigoué dans la région du Sud-Ouest et de Mangodara dans la région de Cascades.

Plusieurs défis sont à relever dans la mise en œuvre des activités humanitaires : La protection des personnes civiles, les cas EEI/Assassinat, les enlèvements ;l'insuffisance de la réponse humanitaire; la problématique de la protection des civils contre les EEI; l'accès humanitaire.



Dans la région du Sud-Ouest la rencontre de coordination du cluster protection sous nationale a été organisée le 27 février 2025 et a connu la participation des structures suivantes : CIAUD, ALEDD, HCR, Direction régionale de l'action humanitaire, Direction Provinciale en charge de l'Action Humanitaire, Direction Régionale en charge des Droits Humains, association UNIJED-Afrique, AMDES-B, Plan International, Association Graine de Paix, association RFPT, MBDHP, AFDC.

La rencontre dans la région du Sud-Ouest a relevé une amélioration significative de l'environnement sécuritaire avec peu d'incident de protection.

Selon les données de la Direction régionale en charge de l'action humanitaire, des retours progressifs de PDI sont enregistrés depuis mai 2023. Au cours du mois de février 2025 , 380 nouveaux ménages retournés de 2310 personnes ont été enregistrés dans 8 localités de la commune de Djigoué

Nonobstant cette amélioration quelques postes d'insécurité sont à noter à travers notamment la multiplication des incidents EEI dans les communes de Djigoué dans la région du Sud-Ouest.

Au titre des principaux défis humanitaires : la protection des personnes civiles, l'insuffisance de la réponse humanitaire ; la problématique de la protection des personnes civiles ; l'assistance en abri d'urgence ; l'accès humanitaire.



Dans la région des cascades deux rencontres de coordination ont été organisées le 25 février et le 25 mars. Le contexte humanitaire au cours du premier trimestre est marqué par une amélioration de l'environnement sécuritaire avec peu d'incident de protection du notamment aux opérations militaires en cours avec des résultats probants. Toutefois on enregistre par moment des incidents liés aux EEI, des menaces et ultimatums. Plusieurs défis restent à relever dans la mise en œuvre des activités humanitaires :

La protection des personnes civiles, les cas EEI/Assassinat, les enlèvements ; l'insuffisance de la réponse humanitaire ; la problématique de la protection des civils contre les EEI ; l'accès humanitaire.

b- Rencontre du réseau PSEA HUB-Bobo et du GT VBG

Deux rencontres du réseau PSEA sur les Violences Basées sur le Genre ont été organisées les 27 février et les 27 mars. Ces rencontres ont permis d'adopter le plan d'action national du réseau et une présentation des réalisations majeurs de chaque agence.

Les structures et organisation suivantes sont membres du réseau : ADK, MSF, SOS V.E, CREDO, VSF, Association TIE, CIAUD, HCR, DEDI, ONF, PNUD, MBDHP, UNFPA, ECD, Association des femmes juristes

c- Groupe de travail Abris



En réponse à l'alerte N°- [631 241228 KÉNMOR](#) relative à la situation des personnes déplacées de force de la localité de **Domberla** vers le chef-lieu de la commune de Morolaba en Janvier 2025, le HCR et ses partenaires de emergency Response Teams (ERT) que sont, le HCR, l' UNICEF, le PAM, et OCHA se sont mobilisés courant mars 2025 pour apporter une réponse holistique aux besoins de ces personnes déplacées interne.

Ainsi, une assistance en vivre, en kits AME, en kit abris légers, en kit wash et éducation a été apporté. De plus, des activités en lien avec la

protection de l'enfant sont à mettre à l'actif de cette intervention qui s'est déroulée en collaboration avec la CRBF, l'association TiE et ACF.

A terme, 800 ménages PDI et hôtes vulnérables ont été assistés.

d- Remise de Kits de Dignité par UNFPA



Dans le cadre de la mise en œuvre de ses interventions en faveur de la protection des populations vulnérables, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), en partenariat avec la Direction Régionale de l'Action Humanitaire, a procédé, le 16 avril 2025, à une **remise de kits de dignité** au profit des femmes et filles vulnérables de la communauté hôte ainsi que les personnes déplacées internes (PDI).

La cérémonie officielle s'est tenue dans les locaux de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire de Bobo-Dioulasso. Elle a été présidée par le Directeur Provincial de l'Action Humanitaire, en présence du Chef du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) à Bobo-Dioulasso, Monsieur Maman Gambo.

L'activité a mobilisé une centaine de participants, parmi lesquels des représentants des structures étatiques, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des membres des communautés bénéficiaires. À l'issue de la cérémonie, cinquante (50) bénéficiaires ont reçu des kits de dignité. Il s'agit essentiellement de : femmes et filles déplacées internes vivant dans des conditions de grande précarité, Survivantes de violences basées sur le genre (VBG), y compris les victimes de mariages précoces et/ou forcés, Élèves filles issues de milieux défavorisés, Femmes en situation de handicap ou chefs de ménages sans soutien.

Les critères de sélection ont été définis en concertation avec les acteurs communautaires et institutionnels, en vue d'assurer une réponse ciblée et équitable aux besoins prioritaires identifiés sur le terrain.

À travers cette initiative, l'UNFPA réaffirme son engagement à accompagner les efforts du Gouvernement en matière de protection, de relèvement humanitaire et de promotion de la dignité des femmes et des filles en situation de vulnérabilité.

Cluster protection sous National